

Technologie de réduction des pertes alimentaires Faire suffoquer les insectes et préserver les grains

"Intégration des initiatives de réduction des pertes alimentaires pour les petits exploitants dans les zones à déficit vivrier". C'est l'intitulé du projet pilote mis en œuvre par les agences des Nations unies basées à Rome (PAM, FIDA et FAO) et financé par la direction du développement de la Coopération suisse. C'est dans ce cadre qu'un lot de matériel a été remis aux producteurs le 28 octobre 2016 à Ouagadougou.



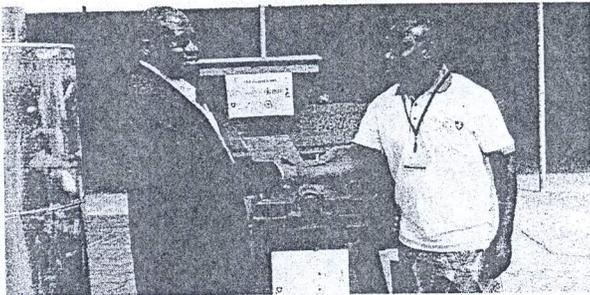
Bénéficiaires et officiels posant devant le matériel

■ Abdou Karim Sawadogo

Sommes-nous autosuffisants sur le plan alimentaire au Burkina ? Rien n'est moins sûr si bien que perdre ce dont nous disposons est inacceptable. En effet, l'évaluation des pertes après récolte réalisées au cours de la saison agricole 2015-2016 dans les chaînes d'approvisionnement du maïs, du sorgho et du niébé respectivement dans les régions des Hauts-Bassins, de la Boucle du Mouhoun et du Nord, a révélé que les pertes cumulées y relatives : pour le maïs 13% de la récolte au stockage (5 mois) et 37,5% au cours de la transformation; 10,3% pour le niébé de la récolte au champ à l'égrenage tandis que le taux de perte au stockage après 5 mois peut atteindre 35%

pour les acteurs ne pratiquant pas le stockage hermétique, voire 100% de la valeur marchande; pour le sorgho de 7,1% de la récolte au champ au battage/vannage avec un taux moyen quasi nul après 5 mois de stockage.

"Ces chiffres nous imposent d'entreprendre très urgemment des initiatives à même de les réduire significativement", a relevé le



Le directeur de la protection et du conditionnement de la direction générale des productions végétales, Moussa Ouattara, remettant symboliquement une égreneuse à un producteur

ministère de l'Agriculture et des Aménagements hydrauliques, a pour sa part souligné que s'attaquer à ce problème permet de rentabiliser l'investissement public en vue d'atteindre la sécurité alimentaire. C'est pourquoi il a assuré que sa structure mettra en place un mécanisme de suivi évaluation pour accompagner l'unité de gestion du projet dans l'appui et la capitalisa-

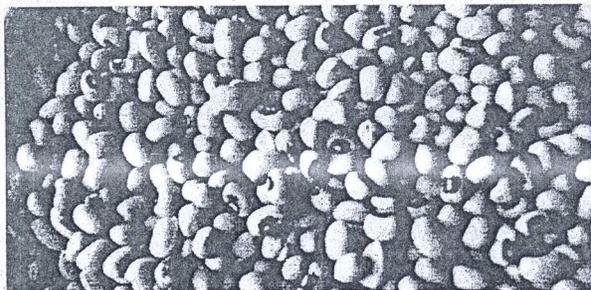
tion de suffocation. Elle est plus accessible économiquement aux petits producteurs;

- Silos métalliques d'une capacité de 500 kg (100) : cette technologie permet d'empêcher la détérioration des grains par les insectes également par le principe de suffocation. Elle nécessite un investissement plus important mais se rentabilise après quelques années. Elle présente l'avantage d'une durée de vie plus longue que les sacs papiers et sécurise mieux le stock compte tenu de sa robustesse (contre les rongeurs et autres risques);

- des égreneuses polyvalentes motorisées (5) : qui permettent de réduire les brisures causées par les autres techniques d'égrenage comme les bâtons ou les tracteurs. Elles permettent également de réduire la pénibilité et la charge de travail des femmes qui sont impliquées dans l'égrenage manuel;

- des bâches (6) : pour un séchage qui évite les impuretés et la réduction des attaques d'insectes comme pendant le séchage à même le sol ou sur toutes autres surfaces inappropriées;

- des palettes (4) : pour une protection supplémentaire des sacs des détériorations qui pourraient survenir du fait du contact direct avec le sol, et partant du stock de grain ■



Par manque de précautions, le niébé peut perdre 100 % de sa valeur marchande

représentant résident de la FAO au Burkina, Aristide Ongone Obame. Il s'est félicité de la remise des équipements qui permettront à plus de 4 000 productrices et producteurs la conservation et le stockage. Le directeur de la protection et du conditionnement de la direction générale des productions végétales, Moussa Ouattara, représentant le

ministère de l'Agriculture et des Aménagements hydrauliques, a pour sa part souligné que s'attaquer à ce problème permet de rentabiliser l'investissement public en vue d'atteindre la sécurité alimentaire.

C'est pourquoi il a assuré que sa structure mettra en place un mécanisme de suivi évaluation pour accompagner l'unité de gestion du projet dans l'appui et la capitalisa-

tion de suffocation. Elle est plus accessible économiquement aux petits producteurs;



Le Représentant résident de la FAO, Aristide Ongone Obame